

CAISSE DES ECOLES

Publié le : COMITE DU : 30 novembre 2023
Présents : 9 DELIBERATION N° : 36/2023
Représentés : 3
Absents : 5 DGA DE SECTEUR : ANNE FEVRIER -LAMY
Pour : 12 SERVICE : CAISSE DES ECOLES
Contre :
Abstention : AFFAIRE SUIVIE PAR : AMELIE TORET

CONVENTION ENTRE LA CAISSE DES ECOLES DE SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS ET L'ASSOCIATION ENTRAIDE AMICALE SCOLAIRE

LE COMITE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

VU le Code de l'Éducation et notamment les articles L.212-10 à L.212-12 et R.212-24 à 33-2,

CONSIDERANT que le comité de la caisse des écoles souhaite donner comme priorité l'accompagnement scolaire individualisé, lutter contre le décrochage.

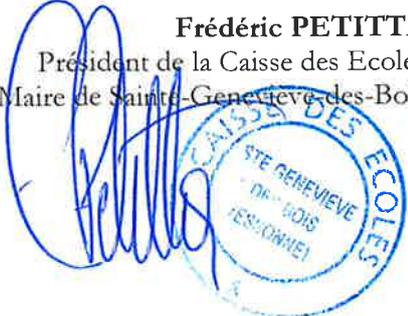
CONSIDERANT que la présente convention a pour objet l'accompagnement d'enfants suivis dans le cadre du Programme de Réussite Éducative de Sainte-Geneviève-des-Bois par des bénévoles de l'association Entraide Scolaire Amicale (E.S.A).

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DE SIGNER la convention de partenariat entre l'Association Scolaire Amicale, la Caisse des Ecoles, convention pilotée par la Caisse des Écoles de Sainte-Geneviève-des-Bois.

Pour extrait conforme.

Frédéric PETITTA
Président de la Caisse des Ecoles
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA CAISSE DES ECOLES

L'an deux mille vingt-trois, les membres composant la Caisse des Ecoles de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit, le 6 novembre se sont réunis à la Maison des Services Publics, sous la présidence de Philippe ROGER, Vice-président.

Etaient présents :

Présents : M. Philippe ROGER, M. Héritier LUNDA, , Mme Brigitte JAUNET, Mme Cédride FERREIRA, Mme Stéphanie GONCALVES, M. Dimitri GORGE BERNAT, Mme Amandine JAULMES, Mme Eugénia-Mihaela GUENOUNOU, M. Emmanuel CUADRADO

Représenté :

M. Jérémy NEZZAR, représenté par M. Adrien PIERSON
M. Frédéric PETITTA donne pouvoir à M. Philippe ROGER.
Mme Karla AREL donne pouvoir à Mme Brigitte JAUNET

Lesquels forment la majorité des membres en exercice de la Caisse des Ecoles et peuvent valablement délibérer.

Etaient excusés :

M. Marc LE MEUR, Mme Mélanie SCHLATTER, Mme Sonia KADDOUR, Mme Jocelyne LENHART, Mme Fabienne GUYOT.

Etaient présentes également : Mme Amélie TORET, Responsable de la Caisse des Écoles en charge du compte rendu de la séance.

Monsieur le Vice-président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte.

<u>Nombre de membres</u>	
Composant le comité : 17	
En exercice	: 17
Présents	: 9
Absents	: 5
Représenté	: 3